

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

## DISCOURS DU

HADHRAT MOUHYI-UD-DIN AL-KHALIFATOULLAH

*Munir Ahmad Azim*

15 Octobre 2015 ~

Après la Salât-oul-Maghrib & Esha

(02 Mouharram 1437 Hijri)

*Naya Saal Moubarak!*

(Résumé du Discours)

**Après avoir salué tous ses disciples (et les musulmans) dans le monde entier avec la salutation de paix en Islam, Hadhrat Khalifatoullah (atba) a lu les Tashahhoud et Ta'ouz ainsi que la Sourate Al-Fatiha, et il a ensuite axé son discours sur le mois de « Mouharram »:**

Le calendrier islamique commence avec le mois de Mouharram, considéré comme sacré. Les musulmans de nos jours ne prennent pas en considération la valeur de notre année Islamique. La majorité d'entre eux ne savent même pas quand notre année islamique commence.

Allah (swt) dit dans le Coran :

إِنَّ عِدَّةَ الشُّهُورِ عِنْدَ اللَّهِ اثْنَا عَشَرَ شَهْرًا فِي كِتَابِ اللَّهِ يَوْمَ خَلَقَ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ مِنْهَا أَرْبَعَةٌ حُرْمٌ ذَلِكَ الدِّينُ الْقَيِّمُ فَلَا تَظْلِمُوا فِيهِنَّ أَنْفُسَكُمْ

'Inna iddatash-shu-shuuru 'indal-laahisnaa 'a-shara ran-fii Kitaabil-laahi yawma khalaqas-samaawaaati wal-'arda minhaaa 'arab-'atun hurum: zaalikad-Diinul-Qay-yim. Falaa tazlimuu fiihinna 'anfusakum.

« Le nombre de mois, auprès d'Allah, est de douze (mois), dans la prescription d'Allah, le jour où Il créa les cieux et la terre. Quatre d'entre eux sont sacrés (c'est-à-dire, Dhul-Qaddah, Dhul-Hijjah, Mouharram et Rajab): telle est la religion droite. (Durant ces mois), ne faites pas de tort à vous-mêmes. » (9 : 36)

Allah (swt) nous a donné un mois sacré et une année basé sur le calendrier islamique que malheureusement bon nombres de musulmans – surtout ici à Maurice – ne prennent pas en considération, tandis que pour le calendrier grégorien et chrétien, ils le prennent en grande considération, le fêtant à la fin du mois de Décembre. Et alors en préparation de l'année grégorienne en cours, ils font du shopping, et de plus, ceux qui travaillent comme officiers du gouvernement et aussi ceux du secteur privé – hôtels, usines etc. – organisent des fêtes et aussi reçoivent des bonus de fin d'année (appelés 13<sup>ème</sup>, voire même 14<sup>ème</sup> mois) afin de célébrer le nouvel an.

C'est pendant cette période de fin d'année (Décembre) qu'on constate beaucoup de gaspillages. Les gens dépensent leurs argents et bonus en grande partie dans des pétards, des feux d'artifices, des boissons alcooliques, des cadeaux et cette célébration se poursuit jusqu'au réveillon où beaucoup de familles de nos jours préfèrent passer le réveillon dans des hôtels ou de se réunir dans un endroit où la nourriture – surtout le barbecue – et plusieurs boissons alcooliques sont offertes en grande quantité. Quant aux boissons alcooliques, il est vrai que la grande majorité des musulmans ne consomment pas ce poison, mais cette coutume existe bel et bien pour les gens des autres communautés religieuses. Pour eux, il leur faut de la boisson alcoolique car cela complète leur réveillon. Alors vous pouvez imaginer combien d'argent est gaspillé pendant les semaines qui précèdent la fin d'année et le commencement de l'année suivante – surtout les 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> jours du nouveau mois (Janvier) de la nouvelle année, allant même jusqu'au 06 Janvier.

Les gens ne réalisent pas qu'ils doivent faire des économies. Ils dépensent à torts et à travers l'argent qu'ils ont reçu dans les fêtes et les préparatifs du réveillon. Malheureusement, les musulmans aussi sont entrés dans ce cercle. Ils imitent ces gens et leurs coutumes. Il y a beaucoup d'entre eux qui ne font même pas leur prière du *Tahajjoud* et même celle du *Fajr* à l'heure prescrite. Ils sont trop occupés à faire la fête en familles et entre amis.

A Maurice, le Gouvernement accorde à la population en générale deux jours de congés (congés publics) : le 1<sup>er</sup> et le 2 janvier. Les secteurs privés et autres secteurs donne 8 à 10 jours de congés à leurs travailleurs pour célébrer l'arrivée de la nouvelle année. Je ne sais pas si dans les autres pays c'est comme ça, mais je ne crois pas que c'est le cas dans les pays islamiques. Plutôt dans les pays non-islamiques.

Alors c'est très malheureux que les musulmans ne prennent pas en considération leur mois et année qu'Allah (swt) leur a accordé. Même dans le Coran et dans les Hadiths, Allah et notre bien-aimé prophète Hazrat Muhammad (pssl) nous ont montré comment accueillir cette nouvelle année (qui commence par le mois de *Mouharram*). Les enseignements divins et prophétiques ne nous encouragent pas d'imiter les autres nations (communauté religieuses) et

leurs coutumes (qui célèbrent dans la danse, le chant et la musique etc.) mais de nous recueillir en prière, en remerciement à Dieu. Nous, les musulmans nous sommes différents des autres nations et communautés religieuses. Notre année commence par le mois de *Mouharram* et de ce fait il est de notre devoir d'entrer dans un bain spirituel à travers des *Ibaadat* (actes d'adoration) spéciaux comme enseigné par notre bien-aimé prophète Muhammad (psl) dans des Hadiths afin que nous bénéficions des bénédictions divines pour l'année en cours et pour le restant de nos jours sur terre. Alors, dès que la lune est visible, lisez deux cycles de prières surérogatoires (*2-Rakaat Nafil*) et dans chaque *Rakah*, après la Sourate Al-Fatiha, lisez 11 fois la Sourate Al-Ikhlâs et aussi lisez des *doas* personnelles pour vous, vos familles, et aussi pour l'Oummah Muhammadiyya entière pour la nouvelle année.

Le mot « **Mouharram** » vient du mot arabe '*Haraam*' qui signifie '*interdiction*'. Pourquoi un tel nom, qui en plus paraît un peu sévère attribuée au premier mois du calendrier ? On voit aussi, par exemple, notamment dans le Coran, qu'Allah nomme la grande mosquée de la Mecque '*Masjid-il-Haraam*' donc, '*Mosquée de l'Interdiction*' ou encore l'habit porté par les pèlerins hommes dans l'enceinte de cette mosquée est appelé aussi '*Ihraam*' qui veut dire '*interdit*' et celui qui est en état de l'*Ihraam* est ainsi appelé '*Muhrim*' qui veut dire : '*Celui qui fait l'objet d'une interdiction.*'

Les raisons de tous ces noms qui sont tous dérivés de la même signification sont très simples, car l'endroit où se trouve la mosquée de la Mecque, avant l'arrivée de l'Islam était infesté par des idoles de partout et les idolâtres étaient en perdition totale par rapport à l'unicité d'Allah (swt). L'Islam est venu abattre l'idolâtrie, nettoyant par la même occasion cette mosquée sacrée. Le mot « *Haraam* » veut aussi dire « *consacré* ».

Quant à l'habit, celui qui le porte durant le pèlerinage, il lui est interdit de tout péché, même des actions qui lui seraient en temps normal permises comme par exemple faire une cajolerie à sa femme lui est à ce moment là interdit en état d'*Ihraam*. Pour ce qui est du mois de *Mouharram*, comme je viens d'expliquer, le mot *Mouharram* vient du mot arabe '*Haraam*' qui signifie '*interdiction*'. Donc, c'est *Haraam* pour accueillir le mois de *Mouharram* avec des pétarades, des réveillons avec des boissons alcooliques, de la musique, des chansons et des danses. Pour le *Mouharram*, il n'y a pas de congés spéciaux et aussi pas de Bonus sur les salaires. C'est tout à fait différent !

Avec l'arrivée de *Mouharram*, il est recommandé le premier jour d'observer un jeûne et aussi d'accomplir deux cycles de prières surérogatoires (durant la journée). Cela protège des soucis et des problèmes durant l'année. Pour ce qui est du mois de *Mouharram*, qui marque le début d'une nouvelle année, la raison morale veut que la meilleure façon de commencer une année nouvelle est justement de s'interdire de faire des péchés, d'où le nom attribué à ce mois.

Par ailleurs, ce mois comporte le '*Yaum-e-Achoura*' (Le Jour de la Consultation), le chef de toutes les journées, célébré le 10<sup>ème</sup> jour de *Mouharram*. Hazrat Hafsa (ra), l'épouse du Saint Prophète (pssl) rapporte que le Saint Prophète (pssl) avait toujours l'habitude de jeûner le jour de '*Achoura*', c'est-à-dire, le 10<sup>ème</sup> jour de *Mouharram*.

Selon la compilation des Hadiths de l'Imam Mouslim, Hazrat Abdullah Ibné Abbas (ra) rapporte que lorsque le Saint Prophète (pssl) observait le jeûne de *Yaum-e-Achoura*, il conseillait à ses *Sahaba* (compagnons) aussi d'en faire de même.

Aussi, compte tenu que le chef des martyrs (*Sayyidush-Shuhada*) Hazrat Imam Hussein (ra) est tombe en martyr le vendredi 10 *Mouharram* de l'an 61 Hijri dans la plaine de Karbala avec nombreux de ses compagnons, alors pour la préservation de la vraie foi islamique, les plus spirituels parmi les musulmans ressentent de la tristesse durant le mois *Mouharram*.

Avant de terminer, selon un hadith de *Mishkat Sharif*, Hazrat Abdoullah Ibné Massoud (ra) a rapporté que le Saint Prophète (pssl) a dit qu'il y a des musulmans qui offrent la *Sadaqa* le *Jour d'Achoura* pour le plaisir d'Allah, et à son tour Allah fait la promesse qu'Il accordera à ces gens des bénédictions dans leur provisions pendant un an.

Ô musulmans, prenez en considération ce qu'Allah a prescrit pour vous. Allah vous a donné une année islamique qui commence par le mois de *Mouharram*. Ne prenez pas cela comme une chose ordinaire et ne donnez pas grandes importances aux autres fins et débuts d'années des autres communautés religieuses et ne leur suivez pas dans leur coutumes. Certes Allah déteste que l'on rejette Ses prescriptions divines pour attraper les inventions et coutumes des autres nations qui sont contre les enseignements purs de l'Islam. Certes aussi, ne faites point de dépenses exagérées car cela peut déclencher la colère d'Allah sur vous et vous n'aurez point de bénédictions dans votre argent, vos foyers et vos provisions etc.

Donc, je prie pour vous tous ; qu'Allah illumine vos cœurs à la lumière de ce discours et vous fasse comprendre l'importance et la valeur du mois de *Mouharram*. Je vous souhaite à tous : Une bonne année 1437 Hijri (*Naya Saal Moubarak*), avec les *Barakat* (bénédictions) et la protection d'Allah (swt). *Amîne*.